

Paul-Maxence MURGUE-VAROCLIER

Juriste-consultant au CRIDON LYON

Docteur en Droit public

Chargé d'enseignements à l'Université Lyon 3



Diplômes

Qualification aux fonctions de Maître de conférences des Universités Conseil national des Universités	2019
Doctorat en droit public Thèse réalisée sous la direction du Professeur Sylvie Caudal : <i>Le critère organique en droit administratif français</i>	2017
Master 2 – Droit public fondamental (mention BIEN, Major de promotion) Université Jean Moulin – Lyon 3, Université Lumière – Lyon 2, Université Jean Monnet – Saint-Etienne	2012
Master 1 – Droit public général (mention BIEN) Université de Londres	2011
DU de Droit anglais (mention BIEN) Université Jean Moulin – Lyon 3	2010
Licence – Droit et Science politique Université Jean Moulin – Lyon 3	2010

Expérience professionnelle

- **Juriste-consultant au CRIDON LYON (Centre de recherches, d'information et de documentation notariales) – depuis 2018**
 - Rédaction de consultations juridiques à destination des notaires et de leurs collaborateurs (Droit administratif des biens, Droit de la commande publique, Droit des collectivités locales, Intercommunalité, Finances et comptabilité publiques, *etc.*).
 - Conseils juridiques téléphoniques à destination des notaires et de leurs collaborateurs.
- **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (2016-2018)**
- **Doctorant contractuel, chargé d'enseignements à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (2012-2016)**

Enseignements, colloques, conférences

- **Enseignements à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (2012-2020)**
 - Droit du contentieux administratif – Master 1.
 - Droit administratif des biens – Licence 3.
 - Droit de la fonction publique – Licence 3.
 - Droit administratif général – Licence 2.
 - Droit des finances publiques – Licence 2.
 - Droit constitutionnel – Licence 1.
 - Droit des religions et des libertés fondamentales – DU Religion, liberté religieuse, laïcité
- **Colloques et conférences**
 - Les montages immobiliers complexes face au Code de la commande publique – CRIDON Lyon – 2019.
 - La laïcité en action – Ecole nationale supérieure de police (ENSP) – 2017/2018.
 - La déontologie du service public – Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) – 2016.
 - Laïcité et neutralité religieuse de l'Etat – Université Laval de Québec – 2014.
 - L'internationalisation du droit administratif – Université Saint Joseph de Beyrouth – 2014.

Publications

Ouvrage :

- *Le critère organique en droit administratif français*, LGDJ Lextenso-éditions, 2018.

Articles :

- « Les angles morts du dédassement anticipé » *RFDA*, à paraître.
- « Le sous-occupant du domaine public », *RFDA*, 2020, p. 59.
- « La cession domaniale contre remise de locaux : un montage contractuel piégé », *RFDA*, 2019, p. 877.
- « La cession « administrée » d'un fonds de commerce exploité sur le domaine public », *RFDA*, 2019, p. 471.
- « La réforme en « dair-obscur » des promesses de vente sur le domaine public », *RFDA*, 2019, p. 67.
- « Le précédent en droit français » in W. SARLET, M. F. JOBIM, *Precedentes judiciaires. Diálogos transnacionais*, Tirant Lo Blanch, 2018.
- « Réforme de la taxe d'habitation et autonomie financière du bloc communal », *Gestion et finances publiques*, 2018, n° 4.

Notes de jurisprudence :

Lexbase (Hebdo édition publique)

- « L'exploitation économique du domaine privé soumise au respect de la directive « Services » », note sous Rép. min. n° 16130, JO Sénat, 10/09/2020, p. 4096, à paraître.
- « Implantation d'un parcéolien sur le domaine privé : quelle liberté de gestion pour les propriétaires publics ? », note sous CAA Lyon, 10 octobre 2019, n° 17LY02627, *Hebdo édition publique* n° 564 du 21 novembre 2019
- « L'expulsion de l'occupant « non-reconduit » sur le domaine public », note sous CAA Lyon, 2 septembre 2019, n° 17LY02937, *Hebdo édition publique* n° 557 du 26 septembre 2019.
- « La délimitation du domaine public fluvial de l'Etat « concédé » à VNF : l'affaire des « Cabanes des Aresquiers » », note sous CAA Marseille, 17 mai 2019, n° 17MA03213, *Hebdo édition publique* n° 546 du 6 juin 2019.
- « La majoration du taux de l'astreinte par le juge de l'exécution », note sous CE, 1^{er} avril 2019, *M. B.*, n° 405532, *Hebdo édition publique* n° 542 du 25 avril 2019.
- « La location par une commune d'un local relevant de son domaine privé à une association culturelle ne contrevient pas aux dispositions de la loi du 9 décembre 1905 », CE, 7 mars 2019, commune de Valbonne, n° 417629, *Hebdo édition publique*, n° 539, du 4 avril 2019.
- « Précisions sur la règle d'économie des moyens et sur son articulation avec l'examen de conclusions à fin d'injonction », note sous CE Sect., 21 décembre 2018, *Société Eden*, n° 409678, *Hebdo édition publique*, n° 529 du 17 janvier 2019.

AJCT (Actualité juridique. Collectivités territoriales)

- « Réglementation d'une manifestation religieuse et protection du droit de propriété », note sous TA Montreuil, 18 mai 2018, *Société anonyme d'habitation à loyer modéré Logement et gestion immobilière pour la région parisienne (LOGIREP)*, n° 1804486, *AJCT* 2018.

Revue de jurisprudence ALYODA (Association lyonnaise de Droit administratif) :

- « La crèche de Noël de la Région Auvergne Rhône-Alpes à l'épreuve du principe de laïcité », note sous TA Lyon, 5 octobre 2017, *Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen*, n° 1609063, *Rev.jurisp. ALYODA*, 2017, n° 3.
- « La régression des garanties procédurales du contribuable faisant l'objet d'une procédure de rectification », note sous C.A.A. Lyon, 9 juin 2015, *M. et Mme R.*, n° 14LY01546, *Rev.jurisp. ALYODA*, 2016, n° 1.
- « A la recherche du temps perdu », note sous CAA de Lyon, 25 septembre 2014, *Compagnie AXA France*, n° 13LY02285, *Rev.jurisp. ALYODA*, 2014, n° 3.
- « Recours *Tropic* contre un marché de maîtrise d'œuvre : résiliation sans indemnisation », note sous C.A.A. Lyon, *Etablissement Mâcon Habitat*, 27 mars 2014, n° 13LY00129, *Rev.jurisp. ALYODA*, 2014, n° 2.
- « L'obligation de progression dans ses études de l'étudiant étranger en France », note sous C.A.A. Lyon, 19 décembre 2013, *Préfet du Puy-de-Dôme c/ Mme A.*, n° 13LY01664, *Rev.jurisp. ALYODA*, 2014, n° 1.
- « Permis de conduire et relations internationales », note sous C.A.A. Lyon, 14 février 2013, *M. X.*, n° 12LY01376, *Rev.jurisp. ALYODA*, 2013, n° 2.
- « L'injonction de résoudre un contrat pour défaut de mise en concurrence en trois sets gagnants », note sous C.A.A. Lyon, 7 novembre 2012, *Association pour la défense du cadre de vie Marsannay-la-Côte, Syndicat de défense des intérêts viticoles de Marsannay-la-Côte*, n° 12LY00811, *Rev.jurisp. ALYODA* 2013 n° 1.
- « Les subventions publiques de l'ADEME au secours des dépenses d'investissement d'associations culturelles », note sous C.A.A. Lyon, 7 juin 2011, *Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie*, n° 10LY02754, *Rev.jurisp. ALYODA*, 2012, n° 1.

JEDH (Journal européen des Droits de l'Homme) :

- « Liberté religieuse au travail », note sous CEDH, arrêt *Eneida et autres c. Royaume-Uni*, 15 janvier 2013, req. n° 48420/10, 59842/10, 51671/10, *JEDH*, 2014/5, p. 654.
- « Liberté de religion dans l'espace public », note sous CEDH, arrêt *S.A.S. c. France*, 1^{er} juillet 2014, req. n° 43835/11, *JEDH*, 2014/5, p. 657.